

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 16 décembre 2019

Date de l'annonce publique : 09/12/2019

Date de la convocation des conseillers : 09/12/2019

Présents	JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BALLMANN, conseillère ; BERGER, conseiller ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Absent(s)	./.
Référence	CC.2019-12-16 - 3.1
Point de l'ordre du jour	3.1
Objet	Réaménagement d'un fossé d'écoulement dans la plaine du Roeserbann.

Le conseil communal,

Vu le projet relatif au réaménagement d'un fossé d'écoulement entre la localité de Bivange et l'Alzette ;
Considérant que comme le fossé d'écoulement actuel a une pente très faible la vitesse d'écoulement est insuffisante en cas de fortes précipitations ;

Considérant que le projet, établi le 16 juillet 2019 par le bureau d'études B.E.S.T., présente un coût total, hors honoraires, hors taxes de 185.000,00 € ;

Considérant que le réaménagement proposé a pour objectif d'augmenter le débit par un reprofilage ;

Vu l'article du budget de l'exercice 2019 spécifié ci-après :

Article	Libellé	Crédit budgétaire
4/520/222100/13001	Réseau d'assainissement des eaux usées - Pose de collecteurs (phase 5 - Bivange)	878.093,62

Vu le règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, notamment les dispositions spécifiques applicables aux marchés publics relevant des collectivités territoriales et des entités assimilées ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le projet de réaménagement d'un fossé d'écoulement entre la localité de Bivange et l'Alzette.

Récapitulatif et désignation des travaux	Montant en €
Réaménagement d'un fossé d'écoulement entre la localité de Bivange et l'Alzette	
1. Installation de chantier	7.800,00
2. Travaux préparatoires	47.850,00
3. Travaux de blindages	450,00
4. Travaux de terrassements	50.020,00
5. Travaux de canalisation	39.119,50
6. Travaux de voirie et aménagements extérieurs	2.225,00
7. Travaux d'adaptation et de réfection	28.162,50
8. Travaux en régie	3.050,00
9. Divers, Imprévus et somme pour arrondir	6.323,00
Total des travaux hors TVA	185.000,00
TVA 17% sur travaux e	31.450,00
Honoraires d'ingénieur TVA comprise	15.500,00

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 16 décembre 2019

Référence

CC.2019-12-16 - 3.1

Point

3.1

Objet

Réaménagement d'un fossé d'écoulement dans la plaine du Roeserbann.



Récapitulatif et désignation des travaux	Montant en €
Droits de passage	3.050,00
Total général	235.000,00

Montant « Total général » en euros et en toutes lettres

Deux cent trente-cinq mille.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 27 décembre 2019

Le bourgmestre,

Le secrétaire,